



Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

L'info



Journal Municipal



N° 20 > DÉC. 2023 - JANV. 2024

Le Mot du Maire

*Chères Taulignanaises,
Chers Taulignanais,*

C'est toujours avec énormément de plaisir que je m'adresse à vous dans le mot du maire qui introduit notre publication semestrielle. C'est l'occasion de faire un point sur les projets en cours et à venir, mais également de vous donner des informations essentielles sur la vie de notre village.

Malheureusement, depuis quelques années, chaque fois que je m'exprime, je fais référence à des événements dramatiques qui se produisent sur notre planète (pandémie, guerres, attentats, dérèglements climatiques, inondations dans certaines régions de notre pays...).

En 2023, notre commune, toujours solidaire, a aidé les territoires qui ont subi des catastrophes climatiques (inondation Séderon, séismes Syrie et Maroc) mais également les Restos du cœur en grande difficulté. Un nouveau conflit vient d'éclater au Proche-Orient faisant des milliers de victimes dont beaucoup d'enfants.

Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes. Alors que l'histoire se répète et que notre pays subit de nouveau les assauts de terroristes fanatiques, notre vie municipale s'en trouve directement impactée.

En effet, une vigilance générale accrue et une sécurisation renforcée des lieux sensibles et des manifestations d'ampleur nécessitent un bouleversement des organisations de travail, notamment de notre policier municipal qui travaille par ailleurs en parfaite coordination avec la gendarmerie de Nyons et le PSIG de Taulignan.

Malgré tous ces malheurs nous devons continuer à avancer.

Lors de la cérémonie des vœux 2023 à la population, j'avais exprimé les deux challenges importants de l'année qu'il fallait absolument relever pour la vie de notre village.

Le premier concernait le devenir du musée de la soie puisque la gestion municipale ne pouvait pas se poursuivre en raison des déficits cumulés depuis la pandémie. Après un appel à candidatures pour une délégation de service public resté infructueux, un couple bien connu des taulignanaises et taulignanais a manifesté son intérêt pour la gestion de cette structure. Depuis le 10 juillet dernier, Gaëlle et Sébastien MOURA louent à la commune les locaux pour poursuivre bien entendu le patrimoine historique de notre village mais ils ont su développer la boutique et proposer des expositions temporaires de grande qualité.

Le second défi et non des moindres était celui de la maison médicale et la recherche de médecins pour compenser le départ des docteurs TURCO et BONNAFOUX et le départ à la retraite du docteur BARRIER. C'était une réelle inquiétude pour la population car la majorité des médecins du territoire ne prennent plus de nouveaux patients. Ainsi, j'ai pris le dossier en mains avec l'aide du docteur BARRIER et de Pierre-Marie BOURRAT, le pharmacien. Soutenus par les médecins retraités taulignanais, les docteurs AFCHAIN et THIERRY, nous avons longuement étudié des pistes de réflexion, pris contact avec des élèves de la faculté de médecine de Marseille, affiché des annonces dans des internats.

Je les remercie profondément pour leur aide précieuse.

Après de longs mois de travail, notre commune a sauvé son service de santé puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2024, deux jeunes médecins s'installent à la maison de santé. Il s'agit des docteurs Simon DECHENAUD et Romain RENAUD.



Le Mot du Maire

Ils seront rejoints en milieu d'année par le docteur Pierre HAZARD qui prendra sa retraite de médecin et viendra s'installer définitivement dans sa maison de Taulignan. Il s'est proposé d'assurer des remplacements pendant les congés et diverses absences.

Compte tenu que notre commune est classée en Zone d'Action Complémentaire (ZAC) par l'ARS, ils ne pourront malheureusement pas prétendre au contrat d'aide à l'installation de 50 000 € proposé par l'Assurance Maladie.



Ils pourront cependant prétendre à une aide financière pour leur installation soit du Département de la Drôme (10 000 €) soit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (10 000 €) car les deux aides ne sont pas cumulables.

Pour « compenser » le non versement de l'aide à l'installation et attirer ces médecins généralistes très convoités par les municipalités ; la nôtre

a fait des efforts financiers pour les accueillir en échange d'un engagement de 10 ans. Ces efforts auront peu d'impacts sur les finances de la commune puisque la maison médicale a été financée sur fonds propres sans emprunt et que les finances sont saines. Cet effort n'a pas de prix en comparaison de la forte attente de la population suite au départ des 3 médecins généralistes installés jusqu'à présent.

Bien avant la crise et l'inflation, l'équipe municipale s'est appliquée à conserver une gestion saine et responsable des finances de la commune. Cette année, plus que jamais, cette philosophie prouve son efficacité puisque malgré la hausse des prix nous avons la capacité de poursuivre les investissements prévus et notamment l'aménagement de la route de Nyons qui avance bien.

À Taulignan, les élus ont voté, cette année encore, la stabilité de la taxe foncière. Pourtant, dans un contexte d'inflation, vous êtes plusieurs à vous étonner d'une augmentation de votre taxe.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière reste le seul impôt direct à la main des communes.

De ce fait de nombreuses villes sont tentées d'utiliser cet impôt pour compenser les tensions sur les prix (énergie, matières premières...).

Notre commune subit ces contraintes comme les autres mais a fait le choix de ne pas augmenter ses taux qui restent stables comme les années précédentes.

Cette politique induit évidemment d'autres efforts de gestion pour absorber ces hausses des coûts tout en continuant à vous apporter un service de qualité. Cela nous oblige à faire preuve de responsabilité et à construire un budget responsable.

Alors pourquoi la taxe foncière augmente-t-elle cette année ? Compte tenu de l'inflation, le coefficient de revalorisation des bases s'est établi cette année à 7,1 %.

Bien que vos élus aient voté la stabilité du taux d'imposition, la taxe foncière a mécaniquement suivi la hausse des prix à la consommation.

Notre conseil municipal des jeunes élu en janvier dernier s'est rapidement mis au travail puisque, sur cette seule année, ils ont déjà pu mettre en place l'installation d'un city stade ainsi que l'organisation de la fête d'Halloween qui a rencontré un franc succès avec un lien intergénérationnel très intéressant.

Nous avons passé l'année et surtout la période estivale particulièrement longue avec des températures encore très élevées en octobre et des déficits de précipitations importants, tant bien que mal, sans problème majeur d'alimentation en eau potable.

Le Mot du Maire

La commune recherche des solutions pour trouver de nouvelles ressources avec la création d'un nouveau forage mais également pour exploiter le captage Jacomet abandonné il y a de nombreuses années en raison des procédures administratives lourdes et complexes. Un réservoir incendie sera également créé pour alimenter exclusivement les poteaux incendie et répondre aux réglementations en vigueur. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 80% par le fonds vert.

Alors que malheureusement les incivilités et les vols se multiplient sur notre commune, nous envisageons de mettre en place cette année 2024, la vidéoprotection sur la voie publique. Nous sommes accompagnés sur ce dossier par la gendarmerie et notamment par le référent sûreté en prévention technique de la malveillance sur le département de la Drôme.

En 2024, si nos finances nous le permettent, nous finirons également la dernière tranche de l'aménagement de la route de Nyons, celle qui concerne la portion Tours Nord – Pré Fabre.

Ces derniers mois, en se promenant dans le bourg, nous croisons régulièrement des bennes de chantier, des grues... Ces travaux entraînent la plupart du temps des interdictions de stationner, de circuler. Je suis conscient des gênes occasionnées pour les riverains et les commerçants, je tiens à m'en excuser. Cependant, cette multiplication de chantiers montre une certaine dynamique avec des maisons qui se restaurent, s'embellissent pour un cadre de vie plus agréable et harmonieux.

Malheureusement, seule ombre au tableau dans notre cadre de vie et j'en suis sincèrement peiné, la fermeture de notre 5^{ème} classe depuis la rentrée scolaire.

En effet, la décision actée en mars 2023 par les services de l'éducation nationale sur un prévisionnel de 95 élèves a été réétudiée à notre demande lors du recomptage du mois de septembre. Avec des effectifs qui s'établissent finalement à 108 élèves sur 4 classes soit une moyenne de 27 élèves, nous sommes au-dessus de la limite fixée. Malheureusement, par manque de moyens, la DASEN ne peut pas rouvrir de classe et nous a proposé comme seule solution la mise à disposition d'un personnel en surnombre une fois par semaine. Encore une fois nos territoires ruraux sont démunis de moyens et délaissés par rapport à des zones plus attractives.

Pour conclure, je souhaite féliciter le comité d'organisation pour cette nouvelle édition du marché de Noël qui nous a apporté en cette période un peu morose, du baume au cœur et de la magie à l'approche des fêtes. Je remercie tous ces bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ce marché de Noël qui est devenu au fil des années une référence dans la région et qui attire toujours plus de visiteurs.

J'en profite pour remercier tous les nombreux bénévoles des 35 associations taulignanaises.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2024.

Votre dévoué Maire

Jean-Louis Garhiy

Sommaire

MOT DU MAIRE	2 à 4
SOMMAIRE	5
CCAS	6 à 8
MUSÉE	9
INFOS MAIRIE	10 à 31
ÉCHOS... ..	32 à 35
VIE ASSOCIATIVE*	36 à 47
NOUVEAUX SERVICES ...	48 à 49
ÉTAT CIVIL	50
NUMÉROS UTILES	51
INFOS PRATIQUES	52



Photo par Gaëlle ©



Photo par Guy ©

Le VENDREDI 12 JANVIER 2023
à 18h30
à la salle des fêtes

Vous êtes cordialement invités
à la présentation des vœux
du Maire et du Conseil Municipal.

Le verre de l'amitié sera servi
à l'issue de cette rencontre.

VENEZ NOMBREUX !

C.C.A.S.



Ce dimanche 8 octobre, plus de 120 convives ont été accueillis à la salle des fêtes par Monsieur le Maire, les élus, les membres du CCAS, Julian Dupuy conseiller municipal des jeunes et José Comas à l'occasion du traditionnel repas des aînés. Lors de son discours d'accueil, Monsieur le Maire en a profité pour parler des projets en cours et à venir.

Les habitués et les "nouveaux" seniors ont apprécié ce temps de rencontre autour de l'excellent repas servi par le traiteur « 4 saisons » de Bourg-lès-Valence. Une manifestation toujours aussi chaleureuse pour échanger et partager un moment festif. Un grand merci à nos aînés pour leur venue et leur sourire.



LE DÉPARTEMENT SIMPLIFIE VOTRE QUOTIDIEN



Se renseigner sur les aides à domicile

S'informer sur une demande d'allocation

Adapter son logement

S'équiper d'une téléassistance

Trouver un établissement d'accueil adapté...



ladrome.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

prévu à 1; 121-6-1 du code de l'action social et des familles (*)

■ RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

NOM : PRÉNOMS :

NÉ(E) : À :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- ☐ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ⁽²⁾
- ☐ en qualité de personne âgées de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ en qualité de personne handicapée ⁽²⁾

■ RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾

- ☐ d'un service d'aide à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'un service
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'aucun service à domicile

■ RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms :

ADRESSE / téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le /20....

(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

(2) Cocher la case correspondant à votre situation (3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives

DISPOSITION RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi 'informatique et Libertés' du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera de retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement de demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès des différents destinataires des données collectées.

Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

Cette demande doit être adressée à

- Monsieur le Maire de votre commune de résidence ou à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel vous résidez (Paris, Lyon, Marseille).
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

(*) Document réalisé par la cellule d'appui de la DGAS.

C.C.A.S.

Cette année encore, les membres du **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale se sont retrouvés le mercredi 29 novembre. 131 colis ont été confectionnés.

Cette année dans le colis une nouveauté, une carte faite gracieusement et artisanalement par Mme Maryvonne GOMEZ.



Je vous rappelle que la Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes de 65 ans et plus, handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent à leur domicile.

Pour ce faire, nous incitons toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet.

Vous pouvez le faire grâce au formulaire disponible (page suivante) à retourner au secrétariat.

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami, d'un membre de votre famille ou bien encore en contactant Nicole FONTANY, adjointe déléguée aux affaires sociales en mairie qui aura le plaisir de se rendre à votre domicile.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler le secrétariat de mairie au : **04 75 53 67 90**.

Musée



Le mercredi 12 juillet, 150 personnes étaient présentes à la manifestation prévue pour l'ouverture du Musée de la Soie et pour le vernissage de l'exposition "La Soie dans la peinture de maîtres" de l'artiste AUPALT.

Étaient présents les financeurs, la Région Auvergne Rhône Alpes représentée par la conseillère régionale Patricia PICARD et le Département de la Drôme représenté par les conseillers départementaux Marie FERNANDEZ et Jean-Michel AVIAS, de nombreux maires des communes de la CCEPPG étaient également présents ainsi que les professionnels du tourisme. Jean-Louis MARTIN a remercié tous les élus ainsi qu'un groupe de bénévoles qui se sont mobilisés pendant plusieurs semaines pour cette réouverture (travaux, déménagement, organisation expo...). Les anciens maires, Jean-François SIAUD et Jean-François BOISSIER ont également pris la parole pour exprimer leur attachement à cette structure.

Pour son 20^{ème} anniversaire, le Musée adopte une nouvelle formule et se diversifie.

Un couple de taulignanais, Gaëlle et Sébastien MOURA, anciens gérants du Café de la Soie, reprend la gestion en proposant, en plus des visites du Musée une boutique, produits régionaux, souvenirs, boissons à emporter et bien entendu des articles de soie...

Nous leur souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure !

Pendant la période estivale le Musée a été ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Au vu du franc succès de cet événement, le Musée continuera à accueillir des expositions temporaires.





ZONE DE DISTRIBUTION : TAULIGNAN VILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 370 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par les captages : CULTY (ALIAS PLAN DES SEIGNEURS), SAINT MARTIN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente 1451 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE TAULIGNAN ».	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. NITRATES Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS
Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE TAULIGNAN »	A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 2,21 mg/L Valeur maxi : 2,8 mg/L A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 283 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement. CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures. SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.	DURETÉ Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Eau très dure Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 37,7 °f Valeur maxi : 38,3 °f

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eapotable.sante.gouv.fr

Édité le 29/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations (plomb, cuivre, nickel, ...) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Info Mairie

Factures d'eau

Les paiements concernant les factures d'eau sont à régler directement à la Trésorerie de PIERRELATTE.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

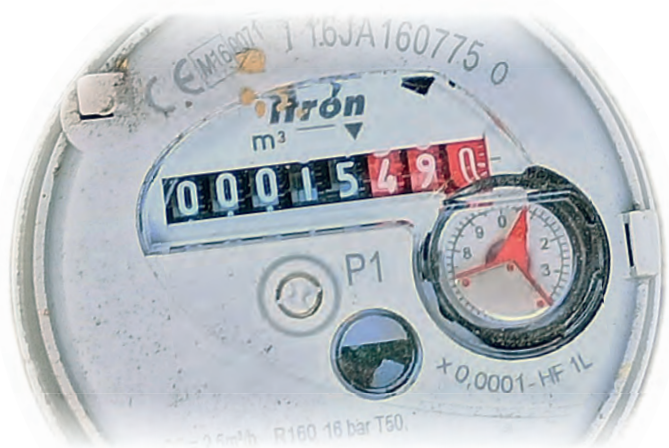
Adresse : 2, Boulevard Frédéric Mistral
26700 PIERRELATTE
Téléphone : 04 75 97 20 20

Ouvert les Lundi, Mardi et Jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
les Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00.

Compteurs d'eau

*Vos compteurs d'eau sont traités en télérelève !
Pensez à les visiter, pour détecter une éventuelle
fuite et de les protéger contre le gel !*

*"Les abonnés sont responsables
de leur compteur !"*



Encore un grand merci aux enfants venus nombreux déguisés et à tous les habitants qui étaient invités à mettre une bougie à leurs fenêtres pour offrir des bonbons !
Bravo au **Conseil Municipal des Jeunes** pour l'organisation de cette manifestation qui a rassemblé petits et grands.



Info Mairie

Cérémonie du 21 juin 2023

« Sœur Dominique, je tiens à vous remercier pour votre invitation ainsi que toute votre communauté.

Madame Catherine Dupuy, Présidente de l'association ANOMA

Père Eric Lorinet, administrateur du diocèse
Chers amis,

Sœur Dominique,

Par arrêté du 31 janvier 2023, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire vous a promue et nommée dans l'ordre du mérite agricole pour votre poste de Présidente de l'association « Terre et Senteurs de la Clarté » dont le but est de favoriser le développement de l'agro-écologie au profit de la biodiversité.

Toutes mes félicitations pour cette distinction bien méritée !

Cette médaille rend hommage à votre engagement au service du monde agricole et de la ruralité.

Par cette décoration, nous valorisons au-delà de la personne, un territoire et une profession.

Depuis les années 1970, la Drôme cultive sa filière bio : agriculture, agroalimentaire, cosmétique, bien-être... Classée premier département bio de France en nombre d'exploitations jusqu'à peu, la Drôme est depuis toujours un territoire pionnier en matière d'agriculture biologique.

Vous faites vivre cette filière en apportant toute votre capacité de travail, d'organisation, de rigueur et de passion.

J'admire vos convictions et votre authenticité.

Madame la Présidente, avec cette nomination, vous faites honneur à la communauté des dominicaines mais également à tout notre village et à ses habitants qui peuvent être fiers de cette récompense comme nous élus, nous en sommes fiers. C'est pourquoi, je souhaiterai au nom de la municipalité vous remettre aujourd'hui la médaille de la ville pour vous récompenser de votre engagement et de vos valeurs pour la ruralité et la préservation de nos ressources naturelles dans le cadre de votre activité.

Les liens tissés entre la municipalité et la communauté ont toujours été très soudés et je souhaite qu'ils le perdurent encore longtemps. C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous offrir cet olivier signe de victoire et de force. Il symbolise également la prospérité, la longévité et la force de cette relation que la municipalité entretient avec les dominicaines ».

Jean-Louis MARTIN, Maire de TAULIGNAN.



Info Mairie



Rassemblement citoyen allocution de Monsieur le maire

Alors que pendant les émeutes survenues après la mort de Nahel le 27 juin, les attaques contre les mairies et les maires se sont multipliées, l'Association des Maires de France a appelé la population à se rassembler le lundi 3 juillet à 12h devant les mairies sous la forme d'une mobilisation civique contre les violences. Pour franchir les moments difficiles que traverse notre pays, nous avons besoin du soutien des Français ; ils sont fiers du lieu où ils habitent et ils sont attachés à leur commune. Preuve en est aujourd'hui avec les nombreuses personnes présentes. Restons unis, solidaires et déterminés.

Hommage à Dominique BERNARD

Le lundi 16 octobre à 11h30 devant le parvis de la mairie, Monsieur le Maire avait invité la population à s'associer à l'hommage national à la mémoire de Dominique BERNARD, enseignant au lycée Gambetta à ARRAS (Pas de Calais), victime d'un attentat terroriste le vendredi 13 octobre 2023.

En solidarité avec les victimes, leurs proches, l'ensemble du corps enseignant et au nom des valeurs de la République, un moment de rassemblement, d'hommage et de respect a été tenu en présence des classes de CM1/CM2 de l'école du Pradou.

Une minute de silence a été observée et l'hommage s'est terminé par le chant de la Marseillaise.



Info Mairie



Commemoration du 11 novembre

Le samedi 11 novembre a eu lieu la cérémonie de l'armistice de la 1^{re} guerre mondiale. La nouvelle génération avec le conseil municipal des jeunes était fortement représentée et montre son réel engagement dans la vie citoyenne.



Info Mairie

Cérémonies commémoratives de 2024



DIMANCHE 28 AVRIL à 10h30
« Journée des Déportés »

MERCREDI 8 MAI à 11h00
« 8 mai 1945 »



MERCREDI 12 JUIN à 10h30
« À la mémoire des victimes du 12 juin 1944 »

MARDI 18 JUIN à 18h00
« Appel du 18 juin du Général de Gaulle »



LUNDI 11 NOVEMBRE à 11h00
« Armistice du 11 novembre 1918 »

**POUR TOUTES LES CÉRÉMONIES,
RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE**

Info Mairie



Créé à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes élu en janvier dernier, le city stade a été mis en service début juillet.

Ce terrain multisport est adapté à tous et accessible aux personnes à mobilité réduite. Parfaitement personnalisable, il permet de répondre à divers besoins en infrastructures sportives puisqu'il offre la pratique du football, handball, basketball et volleyball sur un seul terrain.

Son coût de 55 014 € HT a été subventionné à hauteur de 80% :

- 50 % par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du "programme 5000 équipements sportifs de proximité (2022-2024)",
- 30% par La Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un arrêté municipal a été pris pour réglementer l'utilisation de ce terrain et réprimer les atteintes à la tranquillité publique y compris les bruits de voisinage.



Info Mairie



Cet été, de nouvelles structures de jeux ont été installées dans la cour de l'école maternelle.

- Parcours échelles de perroquet
- Parcours étriers
- Module jeux de motricité

L'ancienne structure ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur, elle a été vendue à un particulier.

La mairie a reversé l'argent collecté à l'association des parents d'élèves de Taulignan.

Nous attendons la fin des fortes chaleurs et le retour de la pluie pour installer du gazon en plaques. Cette végétalisation de la cour sur environ 100m² permettra d'augmenter la surface perméable et ainsi réduire le ruissellement de l'eau de pluie.

La suppression du bitume permettra également de limiter les îlots de chaleur et ainsi réduire la température en été.

Une production locale réalisée par la gazonnière les arômes de la Garde Adhémar. Merci aux agents des services techniques municipaux pour la pose et l'entretien à venir.



Info Mairie



Visite ce vendredi 10 novembre à l'école du Pradou de Madame Marie POCHON Députée de la Drôme.

Madame la Députée est venue à notre rencontre pour comprendre les difficultés rencontrées depuis la rentrée scolaire et la fermeture de notre 5^{ème} classe.

En effet, la commune a interpellé le DASEN en septembre pour procéder à un recomptage car les effectifs de la rentrée scolaire étaient nettement supérieurs à ceux estimés en mars 2023 pour la décision de fermeture de classe. Ainsi depuis septembre 2023, avec 4 classes, la moyenne des élèves par classe est supérieure à la limite fixée.

Nous avons également exprimé auprès de Madame la Députée notre inquiétude par rapport à la classe de maternelle à 3 niveaux (PS/MS/GS) composée de 30 élèves.

Le DASEN n'a pas pu répondre à notre souhait de maintenir 5 classes par manque de moyens, il a toutefois mis à disposition de notre groupe scolaire un enseignant en surnombre pour venir en renfort une fois par semaine.



Info Mairie

Recensement de la population

En 2024, la commune de TAULIGNAN réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.

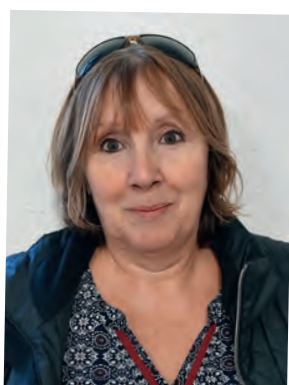
Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

4 agents recenseurs ont été recrutés :



Corinne



Jean-Louis



Jacques



Martine

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

Madame Charline LAVIE, conseillère numérique de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan, peut vous aider à vous recenser en ligne. Elle ouvrira des créneaux sur rendez-vous uniquement en dehors de ses permanences mensuelles.

Contact par tél : 06 67 39 66 15
Mail : conseiller.numerique@cceppg.fr

Info Mairie

Octobre rose à Taulignan

Chaque année le mois d'octobre est un temps de sensibilisation nationale sur la lutte contre le cancer du sein.

Pour cette édition 2023, la ville de Taulignan et le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale se sont mobilisés avec l'éclairage en rose de la façade de la Mairie chaque soir du mois d'octobre.

Infos : <http://cancerdusein.org>



Novembre *Ruban Blanc*

Mobilisation du CCAS de la mairie de Taulignan pour la campagne « Ruban blanc » avec illumination en blanc du fronton de la mairie pendant tout le mois de novembre. Le Ruban Blanc est devenu le symbole international de l'engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la journée internationale a eu lieu le 25 novembre.

Info Mairie



Ce vendredi 24 novembre, sous un mistral glacial, la commune de Taulignan était mobilisée pour soutenir l'opération Ruban Blanc sur le marché hebdomadaire.

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, Nicole Fontany et Robert Givaudan adjoints au Maire, ainsi que Guy Mentzer conseiller municipal, étaient présents pour faire signer la charte d'engagement et remettre le ruban blanc symbole du combat contre les violences faites aux femmes.

Ils ont reçu la visite amicale de Marie Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et de Luc Chambonnet, ancien conseiller départemental du canton de Grignan, très attachés à cette cause.



Info Mairie

Demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Notre commune est équipée !!!!



Démarche à suivre :

1. Pré demande ANTS à effectuer en ligne sur le site : **<https://ants.gouv.fr>**
 2. Réunir toutes les pièces nécessaires communiquées par votre mairie ou disponibles sur **www.service-public.fr**
 3. Prendre RDV en ligne sur le site internet de la mairie **www.taulignan.fr**
- Pour le retrait, sur RDV pendant les heures de permanence.

Horaires pendant les périodes scolaires

Lundi de 9h15 à 11h et de 14h30 à 16h30
Mardi de 9h15 à 11h et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 9h15 à 11h
Vendredi de 9h15 à 11h et de 13h30 à 17h30

Horaires pendant les vacances scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Les délais de délivrance des titres ne sont pas maîtrisés par la mairie et varient selon les périodes.

Le froid s'est "enfin" installé,
la saison des truffes est ouverte !
Le premier marché a eu lieu le dimanche
26 novembre à la Place de la République.

Le marché aux truffes a lieu
tous les dimanches matin de 10h à 12h
sur la Place de la République
jusqu'à mi mars.



Info Mairie

Manifestation contre le transfert de la compétence eau

Samedi 30 septembre plusieurs maires de la Drôme et du canton de Grignan, dont Jean-Louis Martin, s'étaient donnés rendez-vous devant la mairie de Saoû contre le transfert de la compétence de l'eau, ainsi que la sénatrice Marie-Pierre Monier et la députée de la 3^e circonscription Marie Pochon.

Ils s'étaient mobilisés pour protester contre le transfert obligatoire de la compétence de l'eau aux intercommunalités à l'horizon 2026.

Cette mobilisation démontre à nouveau l'engouement des élus pour qu'ils puissent avoir le choix de ce transfert. Il n'est pas démontré que le transfert sera bénéfique d'autant plus que les intercommunalités n'ont rien demandé à ce sujet.



Info Mairie



Discours de Monsieur le Maire à l'occasion de l'anniversaire des 60 ans de la SAFI le 7 juillet 2023

« Je tiens à vous remercier pour votre invitation. C'est un honneur pour moi d'être à vos côtés en ce jour important pour vous, toutes et tous. Avant tout, j'ai bien évidemment une pensée pour Monsieur Jacques Moison qui a choisi Taulignan, il y a 60 ans pour débiter ce projet entrepreneurial. J'ai eu le privilège lorsque j'étais alors jeune élu de côtoyer cet homme audacieux qui a su faire évoluer son entreprise au fil du temps.

60 ans de la création à aujourd'hui, quel chemin parcouru depuis !

Cette entreprise dont la réussite est exemplaire apporte énormément à notre commune et au territoire grâce à l'investissement et aux efforts collectifs entrepris pour la réussite de votre entreprise.

Depuis toutes ces années, la commune et son conseil municipal essaient de répondre toujours le plus favorablement possible afin de soutenir vos initiatives.

Nos relations ont toujours été très cordiales. Une confiance mutuelle qui perdure avec Monsieur Stéphane MOISON à la tête de l'entreprise depuis de nombreuses années. Un jeune président qui reste attaché à notre village malgré l'incroyable ascension et le développement de la SAFI sur le plan international.

Pour vous démontrer toute notre reconnaissance et notre gratitude, j'ai le plaisir de vous remettre, au nom du Conseil Municipal de Taulignan, Monsieur Stéphane MOISON ainsi qu'à votre maman, la médaille de la ville pour honorer votre attachement à notre village et vos 60 ans d'activités industrielles à Taulignan ».

Jean-Louis MARTIN
Maire de TAULIGNAN.



Info Mairie



La commission environnement de la commune de Taulignan a souhaité organiser une matinée le 28 octobre autour du compost dans le but de faire connaître les solutions mises à la disposition des habitants.

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets à compter du 31 décembre 2023 y compris pour les particuliers. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source sera obligatoire pour tous. Les collectivités territoriales compétentes (communes ou communautés de communes) doivent donc mettre à disposition des ménages des moyens pour trier leurs déchets biodégradables à la source. Par exemple, proposer des composteurs collectifs ou individuels. Mais pour que cela fonctionne il faut que chacun à son niveau s'y engage.



En mars 2021 Taulignan a été la première commune au sein de la communauté de communes à être équipée d'un site de compostage collectif (en face du cimetière) à l'initiative du collectif des coquelicots.

La commune a ainsi mis le terrain à disposition et financé quelques équipements (table, porte vélo et panneau d'affichage) et la communauté de communes a financé l'acquisition de bacs de compostage.

Aujourd'hui, une grande majorité des communes du territoire sont équipées et Taulignan dispose également d'un second site au niveau du point d'apport volontaire de la route de Nyons.



Les sites sont gérés par des bénévoles et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Une visite du site de compost collectif en face du cimetière a eu lieu et les bénévoles nous ont montré comment cela fonctionne

Ensuite Pierre-André Valayer, le vice-président de la CCEPPG en charge de l'environnement a présenté les actions menées par la communauté des communes à ce niveau et présenté les chiffres.

Cette matinée s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par la commune.

Info Mairie

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE !

EMBALLAGES ET PAPIERS RÉUNIS



A partir du 1^{er} janvier 2024,
le geste de tri est simplifié !

Déposez tous les papiers* et les emballages plastiques, métalliques, cartonnets, briques alimentaires, dans le **même conteneur jaune ou bleu**.

Notre Centre de Tri Métropolis à Portes lès Valence fera le nécessaire pour séparer les matériaux !



Bouteilles et flacons
en plastique



Autres emballages
plastique



Emballages et
briques en carton



Emballages
en métal



Papiers*

POUR BIEN TRIER,
PENSEZ À LES DÉPOSER :

- ✓ Non imbriqués
- ✓ Non lavés
- ✓ Vides
- ✓ En vrac

*journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papiers, livres, cahiers, catalogues

Info Mairie

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

JE TRIE AUSSI MES BIO- DECHETS



STOP
AUX BIO-DÉCHETS
DANS LES BACS À
ORDURES
MÉNAGÈRES !



Désormais, les déchets
biodégradables doivent
être déposés dans un
composteur individuel
ou collectif !



i Les placettes de compostage collectif sont en cours
d'installation sur tout le territoire de la CCEPPG en
collaboration avec les communes.



Vous avez un jardin mais pas encore de composteur ?
La CCEPPG soutient le compostage individuel en contribuant
financièrement à l'achat d'un kit de compostage !
Pour + d'INFOS, rdv sur www.cceppg.fr



Déchets Biodégradables = tous les déchets organiques sont
compostables : épluchures de tous les fruits et légumes, fruits et légumes
abîmés, restes de repas (cuits ou cru), marc de café et filtres, thé et sachet
(sans agrafe), coquilles d'œufs écrasées, essuie-tout, fleurs fanées...

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

Contactez le service Développement Durable de la CCEPPG
04 90 35 01 52 - infos@cceppg.fr - www.cceppg.fr

Communauté de Communes
Enclave Pays de
Papes Grignan
CCEPPG

Info Mairie



Procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de TAULIGNAN

Un état des lieux a été effectué récemment dans le Cimetière Communal. Il a été constaté que de nombreuses concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La liste des concessions visées par cette procédure sera tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie au cours du mois de janvier 2024.

Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le **mardi 20 février 2024 à 9 heures** en présence de Nicole FONTANY, adjointe au maire déléguée et de Michaël SERRET, policier municipal. Le maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte téléphonique.

Ce système d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement les administrés, mais aussi les commerçants et les établissements professionnels installés sur la commune.

Aussi il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques. Soyez remerciés de compléter le formulaire.

sur le site internet :

<http://www.inscription-volontaire.fr/taulignan>

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours, ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire, un message vous sera adressé directement sur votre téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Ville de Taulignan
À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

Mairie de Taulignan
Inscription au système d'alerte à la population

Civilité

Nom

Prénom

Adresse concernée par les alertes :

Code postal

Ville

Adresse

Pour vous envoyer les alertes par téléphone :

N° de téléphone

Le n° 0475536790 va vous appeler en fin d'inscription pour valider votre numéro.

Pour les alertes via d'autres médias :

N° de mobile

Adresse de courriel

Durée de l'inscription :

☒ Permanente

☐ Temporaire

Les champs avec * sont obligatoires.

Valider Effacer

Info Mairie

Dans le cadre des journées portes ouvertes à la Maison France Services (MFS) de Taulignan qui se déroulent du 2 au 14 octobre, les élus des communes aux alentours étaient conviés ce jeudi 5 octobre après-midi à une présentation du fonctionnement de la MFS et à une visite des locaux par des responsables de la Poste.

Des élus de Taulignan, Roche St Secret-Béconne, Valaurie, Chantemerle les Grignan et Roussas ont répondu à l'invitation.

Ces échanges ont permis aux élus de connaître davantage ce service public et de pouvoir le proposer à leurs administrés.

Puis le mardi 10 octobre, une réunion de travail était organisée avec les deux agents de la MFS pour faire un point sur l'activité et l'évolution de ce service en présence de :

- Jean-Louis MARTIN, Maire,
- Laëtitia HENRICH, chargée de mission développement des territoires au service de coordination des politiques publiques à la Préfecture de la Drôme,
- Madame FAURE, chargée de mission au Conseil Départemental d'accès au droit (CDAD26),
- Charline LAVIE, conseillère numérique de la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan,
- Anabelle DEZIER, Finances Publiques de Montélimar.

Un bilan très positif est ressorti des échanges.



Info Mairie



Travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Nyons

Depuis le 28 août, le chantier d'embellissement du village a démarré entre la Porte Nord et le croisement entre les chemins de Fachet, Carrières et de la Merluche.

À ce jour, les réseaux humides et secs sont terminés sur cette première portion.
La réalisation des trottoirs et des pluviales est actuellement en cours.
Les délais sont respectés et le planning de réalisation est conforme aux prévisions.
Nous tenons à nous excuser pour la gêne occasionnée.



Info Mairie



Début 2021, afin de poursuivre l'embellissement de l'entrée du village côté route de Grignan, la municipalité a planté une haie d'arbustes pour venir cacher le mur en béton situé à l'entrée du lotissement Matinier. Cet aménagement vient d'être complété par la réalisation d'une magnifique fresque commandée par la municipalité auprès de l'artiste taulignanais MYO_DESIGN. Ce décor réalisé avec talent par Yoan Mangini accueille désormais les visiteurs et automobilistes qui entrent dans notre village.

Un grand merci à Yoan Mangini pour l'excellent travail réalisé au château d'eau situé chemin des Aumailles. Commande spéciale de Jean Louis Martin qui souhaitait mettre en valeur le service des eaux du village tel qu'il est indiqué sur le premier château situé sur l'ancienne route d'Aleyrac.



TAULIGNAN
SERVICE DES EAUX
1951

Échos...

Pour que les habitants et les élus connaissent (et préservent au mieux) la flore et la faune de Taulignan, j'organise, d'octobre 2023 à juin 2024, une série de réunions d'information gratuites tout comme il y a quelques années dans le cadre du projet environnemental "*Flore sauvage & Berges montiliennes*" que je portais pour la ville de Montélimar.

Désormais elles couvriront de multiples domaines en lien avec la nature et concerneront l'ensemble du territoire de Taulignan (village et alentours).

Se déroulant principalement en soirée, une à deux fois par mois, elles auront lieu dans la salle de réunions de la mairie. Plusieurs d'entre elles seront suivies d'une sortie découverte en extérieur durant le week-end. Les dates seront affichées au fur et à mesure dans les commerces ainsi que sur la page Facebook "Flore & Nature - Christine Coulon" et celle de la Mairie de Taulignan.



J'espère que ces soirées d'information susciteront le même intérêt et le même enthousiasme chez les taulignanais que dans le passé auprès du public montilien.

Rappel : j'organise aussi des balades botaniques (individuelles ou en petit groupe) toute l'année.

Pour participer, il suffit de m'en faire la demande.

Christine Coulon : 06 77 60 71 47

Page Facebook :

Flore & Nature - Christine Coulon



RÉUNIONS D'INFORMATION (de janvier à juin 2024)

Salle de réunions - Mairie de Taulignan à 20h. **GRATUIT**

Papillons, 19 janvier 24 / **Ressources en eau**, 16 février 24 /

Oiseaux, 15 mars 24 / **Chauve-souris**, 19 avril 24 / **Odonates**

(Libellules/Demoiselles), 24 mai 24 / **Ambroisie**, 28 juin 24.

À l'heure où tous les médias parlent de réchauffement climatique comment faire baisser la température ambiante ?

En préservant une végétation haute ! En faisant écran aux rayonnements solaires et en retenant l'humidité de la nuit, elle maintient la fraîcheur au sol (température < à 20°) dans la journée. Ce qui fait baisser la température ambiante. Plus les tontes sont basses, plus la température du sol grimpe et contribue à réchauffer l'atmosphère.

Il faut savoir que la température d'un sol sans couvert végétal atteint voire dépasse les 40° !

Couvert végétal haut (>15 cm).

La fraîcheur et l'humidité favorisant la présence de micro-organismes dans le sol, la terre est plus fertile car + aérée et + souple.



chemin des Aumailles
le 5 juillet 2023

Couvert végétal (< à 15 cm).

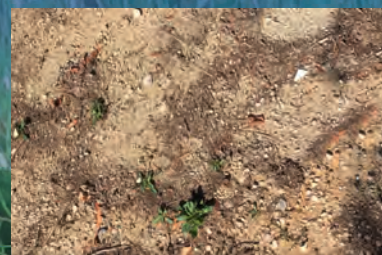
Les sols finissant par se dessécher, les micro-organismes se raréfient et la terre s'appauvrit peu à peu.



chemin des Aumailles
le 9 juillet 2023

Sol à nu.

Plus rien ne pousse puisque, continuellement exposés à la grosse chaleur, les micro-organismes ne peuvent survivre.



Texte et clichés Christine Coulon © TDR

Échos...

"Étudiant en droit à Aix-en-Provence depuis 2022, j'ai eu l'opportunité de faire un stage de 2 mois au Parlement Européen à Bruxelles et à Strasbourg. Dans le cadre de mes études, j'ai étudié plusieurs matières, parmi lesquelles les relations internationales, que j'ai beaucoup aimées. C'est la raison pour laquelle je souhaitais découvrir leur application de façon plus concrète.

Après des recherches personnelles et une sollicitation d'un député européen, le Parlement Européen m'a proposé de faire un stage auprès du député ainsi que de son équipe d'assistants parlementaires.

Pendant deux mois, j'ai eu la chance de suivre le travail parlementaire (autant des commissions, notamment celle des Affaires Etrangères, que des plénières au sein desquelles les députés votent en hémicycle à Strasbourg). J'ai réalisé des notes d'actualités et de sessions, des notes d'amendements et des courriers. J'ai également pu poser une question écrite pour le député au haut-commissaire européen au marché de l'intérieur, Thierry Breton, sur un traité d'extradition. Enfin, j'ai pu assister à plusieurs réunions de groupes politiques, de parlementaires mais aussi à des conférences variées.

Ce stage m'a permis de renforcer mon appétence pour les matières s'intéressant aux relations internationales, de découvrir de l'intérieur l'organe législatif européen, d'en apprendre davantage sur la stratégie politique d'un groupe parlementaire et ce grâce à une équipe bienveillante et dynamique."

Texte de Sacha MEJEAN



« Mutuelle de Ville et Village » : *La garantie d'un service de proximité, pour un accès aux soins pour tous !*

Soucieuse que la santé ne devienne pas une « marchandise » et afin de favoriser l'accès aux soins pour tous, la municipalité a mis en place une « Mutuelle de Ville et Village ». Pour ce beau projet en faveur de nos administrés, nous avons fait confiance à une **VRAIE** mutuelle : la **Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud**, Mutuelle interprofessionnelle, première « Mutuelle de Ville et Village » de France, porteuse de valeurs telles que la solidarité, notamment intergénérationnelle, l'entraide, etc.

Ce partenaire « Santé » a également retenu notre attention par ses tarifs et sa proximité.

Dans cet article, nous souhaitons rappeler les avantages et le fonctionnement de la mutuelle de village, ainsi que l'importance de rejoindre cette initiative collective.

Pourquoi opter pour la Mutuelle de Village ?

1. Le choix des garanties : La Mutuelle de Village offre un choix de 5 garanties avec des cotisations calculées au plus juste, ce qui signifie que vous pouvez bénéficier de soins de qualité en réalisant des économies substantielles, contribuant ainsi à alléger la charge financière de vos dépenses de santé.

2. Proximité : En adhérant à la Mutuelle de Village, vous renforcez le tissu social local, et vous bénéficiez d'un conseiller dédié, sur place lors des permanences sur la commune et dans toutes les agences MGA.

3. Facilité d'accès aux soins : La Mutuelle de Village simplifie l'accès aux soins en éliminant les barrières financières et en vous accompagnant dans vos démarches (recherche de praticiens conventionnés, renseignement sur l'accès aux droits etc.). Vous pourrez consulter des professionnels de santé de notre commune et des environs en toute sérénité.

Comment adhérer à la Mutuelle de Village ?

Pour rejoindre la Mutuelle de Village, rien de plus simple :

L'adhésion est ouverte à tous les résidents ou salariés de notre commune. Un diagnostic conseil personnalisé, sera réalisé en fonction de votre situation familiale et vos besoins de santé. À l'issue de ce dernier, l'adhésion pourra être finalisée. Une fois membre, vous recevrez votre carte d'adhérent.

La santé est l'un des biens les plus précieux, et il est essentiel que chacun puisse y accéder de manière équitable. La Mutuelle de Village est le moyen de garantir à tous les habitants de notre commune l'accès à des soins de qualité à des tarifs raisonnables. Rejoignez-nous dans cette initiative, renforçons notre solidarité, et améliorons ensemble la santé de notre village.

Nous sommes là pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et votre famille en matière de santé.

Votre santé, notre priorité !

Des permanences régulières ont lieu
à la mairie les 19 mars et 29 octobre 2024
le matin.

Prenez contact auprès de la Mairie,
du C.C.A.S. ou de la M.G.A.
au : 04.90.89.16.90,
par mail : contact@mutmga.fr
ou directement sur le site de la mutuelle :
www.mutuellegeneraledavignon.com



Échos...



Traversée de la Drôme à vélo 2023

Du 5 au 9 juin, les jeunes usépiens ont traversé la Drôme du nord au sud pour la 29^e édition de cette grande randonnée écocitoyenne cycliste des écoles publiques. Cette expérience unique dans l'Académie, prouve une nouvelle fois la dynamique drômoise en faveur de la jeunesse.

Cette année, 243 élèves, issus de 10 classes de CM1 et CM2 de la Drôme et 2 classes de l'Isère ont pris le départ de la 29^e édition. Au programme : cinq étapes et 220 kms ont été parcourus pour rallier Hauterives à Buis-les-Baronnies. Quatre villes étapes (Chatuzange-le-Goubet, Crest, Taulignan et Grignan) ont ponctué le parcours et permis aux écoliers de découvrir les curiosités du département.

Cette grande randonnée cyclo touristique avait pour but de former les jeunes à l'éducation routière, au travers d'un projet pédagogique interdisciplinaire : lecture d'itinéraires, environnement, patrimoine, météo, préparation et entretien de la bicyclette, mise en condition physique, maîtrise du vélo, sécurité routière, code de la route, etc.

Côté organisation et sécurité, tout était prévu pour que les enfants effectuent un périple sûr et bien encadré. Plus de 200 personnes ont été mobilisées pour l'encadrement des élèves (enseignants, parents d'élèves, animateurs USEP) et 50 bénévoles pour la logistique. De passage à Taulignan le jeudi 8 juin, la municipalité avait mis à disposition la salle polyvalente pour qu'ils puissent être bien accueillis.

Au plaisir de revoir la Traversée de la Drôme à vélo en 2024.

ANACR 26

La commémoration au monument aux morts de Réauville a réuni de nombreux participants dont Marie-Pierre Monnier, sénatrice, Annie Pez présidente départementale de l'ANACR Drôme, les maires de Réauville, Taulignan, Valaurie et 7 porte-drapeaux. Le maire Norbert Perrin a remercié toute l'assistance et a félicité d'avoir choisi sa commune pour commémorer la journée du 15 août et pour l'exposition qui s'est tenue dans la salle polyvalente pendant 4 jours. Réauville est le village de Albert-Fernand-Séverin Roche 1^{er} soldat de France ayant combattu pendant la Première Guerre Mondiale, le plus décoré de cette guerre, d'avoir été blessé 9 fois et d'avoir capturé au total quelques 1180 soldats allemands. La présidente Béatrice Jouve a remercié les bénévoles pour leur participation active, surtout Philippe, qui se sont beaucoup investis comme chaque année : présentation de matériel d'époque appartenant à Philippe et des panneaux avec photos par Francis. Marie-Pierre Monnier les a félicités pour leur engagement à faire perdurer la mémoire ce qui est important quand on voit tous les actes de violence en France et dans le monde. Nicole Fontany, maîtresse de cérémonie a rappelé le spectacle organisé avec le FAT qui s'est déroulé à la salle des fêtes « Mamie Luger ».

Discours de la présidente **Annie Pez**

« Depuis 26 ans le comité A.N.A.C.R de Drôme Provençale rend hommage aux femmes et aux hommes qui ont refusé l'inacceptable. Cette année est aussi celle du 80^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance. L'ANACR est fière d'honorer celui qui en est à l'origine, plus jeune préfet de France, homme d'engagements, grand résistant, compagnon de la Libération, mais aussi artiste : Jean Moulin. Un court extrait de son journal Premier Combat, 1941. Il s'adresse à sa mère :

« Je ne peux pas signer. Je ne peux pas être le complice de cette monstrueuse machination qui n'a pu être conçue que par des sadiques en délire. Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'armée française et me déshonorer moi-même. Tout plutôt que cela, tout, même la mort. La mort ? Elle ne me fait pas peur. Mon devoir est tout tracé. Les boches verront qu'un Français est aussi capable de se saborder. Je sais que le seul être humain qui pourrait encore me demander des comptes, ma mère, qui m'a donné la vie, me pardonnera lorsqu'elle saura que j'ai fait cela pour que des soldats français ne puissent pas être traités de criminels et pour qu'elle n'ait pas, elle, à rougir de son fils »



ANACR 26



L'histoire de la Résistance et de la Déportation est une histoire dont les plaies ne sont pas refermées. Les hommages permettent de transmettre les valeurs de paix, de solidarité, de fraternité dans un monde bousculé et violent où racisme et fascismes se propagent rapidement. Suivons la trace de Jean Moulin afin d'être dignes de ceux qui se sont sacrifiés pour nous »

Extrait du texte de Philippe Biolley

« 1943-2023, 80 ans séparent ces années. [...] Alors que l'Europe est encore grandement occupée par l'Allemagne nazie, des hommes et des femmes préparent le programme du CNR (Conseil National de la Résistance) avec pour titre « les jours heureux ». Nous ne pouvons pas être insensibles à cette victoire sur l'obscurantisme des nazies. À ce désir de liberté tant chérie d'un peuple, certains perdront la vie, Jean Moulin, et des milliers d'inconnus qui ne pourront pas bénéficier de ce rêve. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants dans leur sacrifice pour cet idéal.

Plus près de nous, c'est dans nos montagnes que des groupes de jeunes réussissent à se cacher et éviter de partir pour renforcer l'industrie allemande. C'est grâce, bien entendu, avec l'aide des premiers résistants comme Albin Vilhet de Nyons qui a sillonné la région pour tenter de trouver des abris. C'est avec l'aide d'un fermier qui, lui, met à disposition sa ferme sur la montagne de la Lance, qui deviendra avec l'arrivée des premiers jeunes, le 15 avril 1943, le premier maquis local avec comme nom de baptême « Guy Moquet », en mémoire du plus jeune résistant fusillé en 1941. Tout un symbole !!! Encore un nouvel espoir de liberté. »

La commémoration s'est terminée par le Chant des Partisans et la Marseillaise. »



*Texte de l'association

La saison 2023 des expositions fut dense et a permis d'exposer un grand nombre d'artistes.

Dans la salle de la commune : 10 artistes individuels et un atelier regroupant une douzaine d'artistes, plus, cette année, les Taulignanais au nombre de 17.

Dans la chapelle du Pradou : 5 artistes individuels dont un hommage à Gilbert Shullé, un atelier regroupant une douzaine d'artistes et les petits formats regroupant 17 exposants. Le nombre de visiteurs de toutes ces expositions avoisine les 1500 avec quelques ventes d'œuvres.



Le concert de l'été s'est tenu place du Pradou, le 22 juillet, avec, en première partie, l'ensemble musical « Croque-notes » un groupe familial venu d'Ukraine très apprécié des spectateurs suivi de l'ensemble Jazzy

« Wolf on the wild side » très entraînant. Au préalable, le 24 juin nous avons reçu « Doremi femme » un chœur de femmes venu de Savoie invité par Mme Perez.



ARTS et CULTURE



L'école de musique a repris les cours de piano avec Mme Pascale Vollant, les cours de solfège avec Mme Sabine Duquesne et les cours de guitare avec M. Bruno Cilente.

Une grande nouveauté pour la communication de notre association : un site web a été créé par Frank Roels. Nous vous invitons à le consulter régulièrement car toutes les informations concernant l'association y sont exposées : taulignanarts.fr



L'association a créé la collection « Le soleil des Baronnie » qui publie des livrets pour enfants. Le premier qui a été édité est « Le petit vers à Sôa » de Danielle Fossette pour le texte et Flog (Florence Grenot) pour les illustrations.



Arts et Culture organise pour le week-end de la Pentecôte une grande exposition artistique multi-disciplinaires sur le thème du "jardin secret". Pour plus d'information rendez-vous sur le site : taulignanarts.fr

CYCLO GRIGNANAIS



Nous remercions la municipalité de Taulignan pour nous avoir permis d'organiser notre randonnée annuelle au départ de la salle de fêtes le 14 octobre 2023. Nous avons accueilli 203 participants (164 cyclistes et 39 marcheurs), sur trois parcours ROUTE (35, 70, 95 km) et deux parcours MARCHE (8,5 et 13,5 km). Le plus jeune cycliste avait 9 ans, et le plus âgé 89 ans, ils ont chacun parcouru 70 km. Bravo à tous les participants.

La photo a été prise en fin de journée, en présence de M. le Maire de Taulignan Jean-Louis Martin et de M. le Maire Adjoint de Grignan Gérard Bichon.

En 2023, nous avons partagé d'autres moments de convivialité avec les conjoints.

- Le 15 février, nous étions 33 pour un repas choucroute, à la salle des fêtes de Grignan, suivi d'un après-midi jeux.

- Du 18 au 21 mai, nous avons organisé un séjour à Vogüé (Ardèche) avec le club ami "Les Cyclos Montbrisonnais" (Loire).

Au programme : vélo et tourisme.

Nous étions une cinquantaine.

- Le 25 juin, nous étions 32 pour une journée pique-nique à la Paillette, avec une sortie vélo le matin au col de la Chaudière, la journée s'est prolongée par un concours de pétanque et de belote.

- Le 9 et 10 septembre, nous étions 14 pour un week-end près du Lac de Serre Ponçon.

Actuellement, le club est composé de 26 cyclotouristes dont 6 féminines.

Si vous aimez le vélo de route, nous serons heureux de vous accueillir pour trois sorties d'essai. Venez-nous rejoindre. (Les vélos à assistance électrique sont acceptés, 5 cyclos les utilisent dans notre club.) Les cyclos Grignonais partent tous les mardis de Grignan et tous les jeudis de Taulignan (horaires et lieu indiqués sur le site)

Anne-Marie BERNARD
présidente des Cyclos Grignonais



Pour plus d'informations, consultez le site internet [cyclos26grignan](https://cyclos26grignan.jimdofree.com).
Téléphone : 06-74-40-27-48
email : cyclos26grignan@gmail.com
site : <https://cyclos26grignan.jimdofree.com>

CLUB SAINT VINCENT



Hébergé actuellement dans la salle du Conseil de la mairie de Taulignan, le Club Saint Vincent vous propose tous les mardis après-midi des jeux traditionnels, toujours dans une excellente ambiance... avec souvent un goûter anniversaire offert par un(e) adhérent(e). Vacherins, pognes de Romans, Clairette de Die, Cidre, pour agrémenter le goûter, qui est toujours un moment de partage sympathique !

Le club organise également un loto annuel, des rencontres interclubs, des repas et des sorties (voyages, théâtre, etc.) qui sont mutualisées avec Salles-sous-bois et Grignan afin de bénéficier de meilleurs tarifs.

Vous pouvez suivre nos actualités sur Facebook Club Saint Vincent Taulignan et nous contacter en nous écrivant à clubsaintvincenttaulignan@gmail.com



*Texte de l'association

41

COMITÉ d'ORGANISATION du MARCHÉ de NOËL



Un fort mistral s'était invité pour cette 21^e édition du marché de Noël mais il n'a pas découragé les visiteurs qui sont venus, comme chaque année, très nombreux. Un grand choix de créations artisanales et de produits du terroir leur étaient proposés car plus de 90 exposants étaient présents. Plusieurs stands permettaient de se restaurer et de se désaltérer, certains tenus par des associations du village : le comité des fêtes, l'association des parents d'élèves, SNA (sport nature aventure) et celle du marché de Noël avec sa taverne médiévale.

Le clan d'Elvie avait installé ses tentes sur la place et faisait des démonstrations de travail de la laine ainsi que de celui du forgeron. L'orchestre du marché de Noël a parcouru les rues du village et le chœur de la Lance a offert un concert dans la salle des réunions car il n'était pas possible de le faire devant la mairie à cause du vent. Cette année « Les frères Lumière-Imaziren » ont donné deux spectacles de feu qui ont, comme toujours, attiré la foule.



COMITÉ d'ORGANISATION du MARCHÉ de NOËL



Les enfants, bien sûr, n'ont pas été oubliés car, outre la présence du Père Noël, de nombreuses activités leur étaient proposées : le manège écologique à propulsion parentale « le Tourlignan », les promenades à poney, l'initiation au tir à l'arc, l'atelier de calligraphie médiévale, celui de coiffures médiévales et la chasse au trésor. Le marché a été inauguré par le maire Jean-Louis Martin et Eric Laurés, président de l'association du marché qui offrait le traditionnel apéritif avec l'hipocras, préparé par Corinne. Remercions tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation festive.



COMPAGNIE des REMARQUABLES

Bilan d'activité général



Depuis début 2021 que nous existons nous avons créé 12 évènements - le douzième a eu lieu au château d'Urdy les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2023. Soit :

- Trois expositions au Prieuré de Montbrison sur lez
- 1 exposition de l'art postal à la 3^{ème} Biennale les Inouïs Curieux de Chaumont sur Marne
- 1 exposition à la Maison de la tour avec soirée projection et débat autour de l'art brut
- 1 exposition au prieuré de Grignan
- 2 expositions au Château d'Urdy à Saint Pantaléon les Vignes.
- 1 exposition à la salle de la commune à Taulignan
- 1 exposition à la chapelle Saint Pierre Colonzelle (journées du patrimoine)
- 1 exposition à Valence Maison du gardien Parc Jouvet

-Nous avons élaboré le plan d'équipement de la salle du Château d'Urdy.
-Nous avons nous-même équipé la chapelle Saint Pierre de Colonzelle dans les règles de l'art (pose des cimaises sur liteau de bois)
Nos adhérents actifs forment un groupe soudé et professionnel pour certains.

En témoigne la fréquentation du public :

Le Prieuré de Montbrison a vu cette année encore un record lors du vernissage : 80 personnes
La Maison de la tour a battu son record de fréquentation cet hiver avec la Collection de Claude Bac.
La chapelle de Colonzelle a également eu un record et les visiteurs sont parfois restés plusieurs heures.
L'exposition à Valence a accueilli plus de 1400 visiteurs.

Travail avec nos partenaires :

- *Les mairies de Montbrison sur Lez, de Saint Pantaléon les Vignes, de Colonzelle.
- *Tous nous convient à continuer sur les années à venir.
- *L'équipe de la Maison de la tour avec qui nous avons œuvré durant une année complète sur la 'Collection singulièrement brut'
- *Les éditions Mycélium maison d'édition autour de Laurent Danchin critique d'art
- *La revue TRAKT revue spécialisée sur les arts bruts et singuliers.
- *La MGEN de la Drôme à Valence avec qui nous avons collaboré sur l'évènement des SISM 2023.



Les ONZE TOURS



Route de Grignan



Route de Grillon



Place de la Bourgade



Place Nord : départ de la route de Nyons



Ancienne Mairie (salle d'expositions)

Rétrospective
Taulignan sous la neige (Hiver 1941)
pendant la 2^{ème} guerre mondiale

Fond G rald DOIN



Petits Remparts,   l'angle de la mont e de la Tour



Grands Remparts, place du 11 Novembre

*Documents de l'association

45

ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES

Association des parents d'élèves du Pradou : un bilan annuel riche en réalisations.

L'APE a récemment tenu son assemblée générale annuelle afin de présenter un bilan financier et des réalisations de l'année écoulée. L'association, composée d'un bureau dévoué, de parents engagés et fonctionnant main dans la main avec la municipalité et le personnel scolaire a joué un rôle positif dans la vie scolaire de l'établissement.

Nous avons mené à bien les objectifs que nous nous étions fixés en participant et/ou organisant de nombreux événements scolaires tout au long de l'année tels que la vente de cabas, la fête de Noël, le LOTO, la kermesse de fin d'année, l'organisation d'une randonnée...

Outre le bénéfice financier, ces différentes activités ont permis de renforcer le lien entre les parents, les enseignants et les élèves.

L'APE prévoit de poursuivre ses efforts pour soutenir l'éducation des élèves en finançant les projets scolaires. En plus de reconduire les événements de l'an dernier, vous pourrez également nous retrouver cette année au marché de Noël où vous découvrirez nos talents de cuisinier, ou encore lors de l'organisation de la fête du Carnaval sur la commune de Taulignan mais aussi bien d'autres actions que vous pourrez retrouver notamment sur le Facebook de l'association.

Nous avons besoin de vous, parents, enseignants, municipalité mais aussi de ceux qui sont extérieurs à la vie scolaire pour continuer de faire vivre notre association et contribuer au mieux à la vie de nos enfants.



*Texte de l'association

M.A.S.CO



M.A.S.CO (Maison Artistique des Savoirs Collectifs) est une nouvelle association dont la thématique est le « patrimoine immatériel ».

Une partie importante des activités sera centrée sur la recherche et la collecte de savoirs et de savoir-faire autant auprès des cultures locales que de celles de peuples plus lointains : connaissances pratiques, langues, musiques, danses, contes et légendes, cuisine... L'objectif est de créer une ouverture vers d'autres régions que la nôtre et d'autres pays que la France mais aussi sur une ouverture simultanée sur les cultures locales parmi lesquelles la culture sourde et la Langue des Signes Française auront leur place. Les recherches seront faites à l'aide de documents ou auprès des populations concernées, en collaboration avec des associations, des artistes, des artisans, des universités, des instituts.

Le partage et la diffusion du résultat de ces recherches auprès de publics variés représente le deuxième volet de l'activité de l'association M.A.S.CO. Un premier atelier proposé a été celui de la fabrication de sifflets en terre cuite de Lettonie.

Présidente, Malka Fleurot, co-trésorières, Julie Ayoun et Manu Hollard, secrétaire, Betty Chagnot.



*Texte de l'association

Nouveaux Services



Jesse Lagier

Jeune ostéopathe de 25 ans, Taulignanais depuis 20 ans. Mr LAGIER a suivi une formation d'ostéopathie sur Avignon durant cinq ans ainsi qu'une spécialisation en pédiatrie.

À partir du 2 janvier 2024, Jesse accompagnera toutes les personnes du nourrisson aux personnes âgées sur tous les types de troubles et traumatismes...

123 rue des remparts
Prise de RDV **Doctolib**
ou au **06 37 85 01 28**

À compter du 2 janvier 2024, la maison médicale accueille deux nouveaux médecins :

**Simon Dechenaud
et Romain Renaud**

Ils vous recevront à la maison médicale du lundi au vendredi et assureront également des permanences les week-end et jours fériés par roulement avec d'autres médecins du secteur.

Consultations uniquement sur RDV par **Doctolib en priorité**.
Pour les personnes sans outils numériques, possibilité de prendre RDV par la plateforme du secrétariat téléphonique au **04 75 53 63 36**.



Nouveaux Services

Gaëlle et Sébastien

*sont les nouveaux responsables
du Musée depuis le 10 Juillet.*

LA BOUTIK by Gaëlle et Sébastien vous propose à la vente divers articles en soie et soie sauvage de Madagascar ; un espace épicerie fine (huiles d'olive, vins, nougat, miel, chocolats, confitures, sirops, savons, produits à la truffe, essence de lavandin, hydrolats, parfums et cosmétiques du village). En plus vous trouverez de l'édition locale, à savoir livres, posters, magnets et cartes postales.

Boutique en accès libre !

Un accueil agréable vous sera réservé. « Expositions temporaires d'artistes toute l'année ». Le lieu peut être privatisé pour des groupes, des événements ou autre.

Contact : **04 75 53 12 96**

Mail : **info@musee-soie.fr**

Facebook : **Musée de Lasoie**

Tarifs musée : 8 € adulte, 5 € -de 18 ans, 6 € étudiants et en situation de handicap, gratuit -de 6 ans. Groupe nous consulter.



Horaires de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Fermeture hebdomadaire les mardis.

**Fermeture annuelle du 30 décembre
au 4 avril inclus.**

Visite guidée les samedi à 16h15 sur réservation (prendre rendez-vous la veille au plus tard 18h, avec un minimum de 5 personnes.

Autre jour sur demande).



CÉCILE CAFARO OULEVAY

Cécile Cafaro-Oulevay

Coach & Ostéothérapeute

Cécile vous accompagne dans une prise en charge de la globalité de votre corps, pour toutes douleurs et dysfonctionnements. Avec la thérapie craniosacrale, la thérapie manuelle, la sonothérapie et d'autres approches complémentaires.

Et propose aussi un service de coaching pour retrouver son équilibre en régulant son système nerveux autonome.

En présentiel au cabinet du 8 rue des Fontaines
ou à domicile.

Contact : **06 63 14 14 38**

Mail : **cecilecoachtherapeute@gmail.com**

Site internet : **www.cecile-coach-therapeute.com**

État Civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents



Le 3 mai à Montélimar de **Leonardo MATOS RODRIGUES**

Le 10 mai à Montélimar d'**Alexie GRZES**

Le 22 mai à Taulignan de **Fraïa GUINARD**

Le 23 juin à Montélimar de **Milla CROIZAT**

Le 14 juillet à Montélimar de **Lucille BES**

Le 2 novembre à Montélimar de **Logan CRESPO**

Parrainage civil

Le 17 juin de **Alesso TUCHOWSKI**

Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux pacsés

Le 6 novembre de **Laure PRIEUR** et **Samuel PILLARD**

Le 2 décembre de **Sabrina PENIN** et **Quentin MEALARES**

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Le 1^{er} juillet de **Morgane GOUILLART** et **Min Woo JANNOT**

Le 2 septembre de **Delphine DUPONT** et **Gilles CHAUVIN**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées



Le 26 août à Taulignan de **Joël BONNEAU**

Le 28 septembre à L'Aigle de **Raymond MANGEMATIN**

Le 11 octobre à Montélimar de **Martine GERARD**

Le 12 octobre à Taulignan de **Edward CLEMENTS**

Le 17 octobre à Taulignan de **Serge COTTIN**

Le 27 octobre à Montélimar de **Marcelle PROST** née **POLSINELLI**

Le 11 novembre à Nîmes de **Walter BURKHALTER**

Le 16 novembre à Valréas de **Lucienne LONATI** née **CHANUS**

Le 25 novembre à Avignon de **Armelle CRESPO** née **RUEL**

Numéros Utiles

HÔPITAL DE MONTÉLIMAR (Urgences)

04 75 53 40 00

HÔPITAL DE VALRÉAS (Urgences)

04 90 28 51 51

MÉDECINS (125, Chemin des Aumailles)

Barrier Antoine 04 75 53 63 36

Dechenaud Simon 04 75 53 63 36

+Doctolib

Renaud Romain 04 75 53 63 36

INFIRMIÈRES

Boy / Parzysz 04 75 54 60 57

125, Chemin des Aumailles

Chabaud / Vidal / Hill 04 75 53 51 34

125, Chemin des Aumailles

Bordaz / Marcel 04 75 53 66 22

145, Route de Montélimar

Doutres / Formery 06 10 38 65 24

7, Rue Tranchant

DENTISTE

Belhadi Nasser 04 75 97 52 43

1, Rue du Coulard

KINÉSITHÉRAPEUTE

Léger Agnes & Joan 04 75 51 57 04

10, Route de Salles-sous-Bois

Sté MKB Kinésithérapie et Balnéothérapie

Boulanger Mathieu 04 75 51 31 72

46A, Coteau le Matinier

PHARMACIE

Pharmacie Bourrat 04 75 53 55 74

11, Avenue de la Résistance

PÉDICURE - PODOLOGUE

Saingery Marie 07 62 50 14 40

125, Chemin des Aumailles

PSYCHOLOGUES

PSYCHOTHÉRAPEUTES

Vidal Emilie 06 21 73 92 88

Lavy Jennifer 07 67 44 20 55

125, Chemin des Aumailles

OSTÉOPATHE

Jannot Nicolas 06 67 50 14 11

125, Chemin des Aumailles

Lagier Jesse 06 37 85 01 28

+Doctolib / 123, Rue des Remparts

SOPHROLOGUE

Cheillan Marion 06 71 46 58 74

125, Chemin des Aumailles

DIÉTÉTICIENNES

Enjolras Isabelle 06 81 26 82 60

Martinez Lucie 06 28 06 47 77

125, Chemin des Aumailles

TOILETTAGE CANIN / FÉLIN

FLAIR' ALLURE 04 75 46 52 66

Enfoux Gisèle 06 64 83 69 38

7, Rue Tranchant

PRESSE, les CORRESPONDANTS

LE DAUPHINE

Croizat Fabrice 06 69 58 40 70

croizatgentile.fabrice@bbox.fr

LA TRIBUNE

Gosselin Geneviève 06 82 19 58 70

gosselingenevieve@yahoo.fr

NOTES :

Infos Pratiques



MAIRIE

04 75 53 67 90

ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h
et les samedi de 9h à 11h30.

info@mairie-taulignan.fr

SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr

vous informe dans sa rubrique
«actualités» des avis de coupure
d'électricité, coupure d'eau, etc.

www.facebook.com/villedeTaulignan



Les permanences de Monsieur le Maire,
des Adjoints et des Conseillers Municipaux
ont lieu sur rendez-vous.

04 75 53 12 96



Ouvert tous les jours
sauf les mardi, de 10h à 13h
et de 15h à 18h30
(fermeture de la billetterie à 18h)
Boutique en accès libre

(Fermeture annuelle de janvier à mars inclus,
tarifs accès collection, liens internet
et autres informations page 49).



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 75 53 61 20

Les mardi de 14h à 17h,
les vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h,
les mercredi de 15h à 18h vacances scolaires.



SALLES D'EXPOSITION

La salle de la commune et la chapelle
du Pradou accueillent les expositions
les vendredi de 10h à 12h, les samedi
et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h,
d'avril à octobre.

Site : taulignanarts.fr

PERMANENCE DES CONSEILLERS

DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE GRIGNAN

Marie FERNANDEZ mfernandez@ladrome.fr
et Jean-Michel AVIAS jmavias@ladrome.fr



ASSISTANTE SOCIALE

04 75 46 52 31

uniquement sur rendez-vous



DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

GRIGNAN

VALAURIE

Lundi	8h30-12h	8h30-12h / 14h-18h
Mardi	8h30-12h / 14h-18h	fermé
Mercredi	8h30-12h	14h-18h
Jeudi	8h30-12h / 14h-18h	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h	8h30-12h / 14h-18h
Samedi	8h30-12h / 14h-18h	8h30-12h / 14h-18h



LA POSTE

BUREAU DE POSTE

Les lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h,
les mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

NUMÉROS D'URGENCE



APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

POLICE / GENDARMERIE : 17

SAMU : 15 ou 115

POMPIERS : 18

PHARMACIE DE GARDE : 3915

CENTRE ANTI POISONS de Lyon :

04 72 11 69 11

DROGUE INFO SERVICE :

0800 231 313

ÉCOUTE CANCER : 0810 810 820

ENFANCE MALTRAITÉE : 119